



## Loyer impayer pour un bail commercial

Par **fredb02fr**, le **11/10/2010** à **09:47**

Bonjour,  
suite un dece et une tres long procedure de succession qui a durée 20 ans nous avons un locataire pour un bail commercial qui n'a plus paye depuis 15 ans j'amerai savoir sur combien d'année peut on reglamer les loyées impayer.  
merci

cordialement